



Géocaching et préservation de la nature : quelle compatibilité ?

Retour d'expérience à la réserve naturelle de Saint-Mesmin (Loiret)

Située à quelques kilomètres d'Orléans, la réserve naturelle de Saint-Mesmin protège un tronçon de Loire sur 7,5 km. Cet espace naturel, lieu de promenade privilégié pour de nombreux habitants de l'agglomération orléanaise, a vu se développer récemment, comme dans de nombreux endroits, la pratique du géocaching. En résumé, cette nouvelle pratique consiste pour les poseurs à cacher de petits objets en milieu naturel (et même en ville).



Ces caches peuvent prendre des formes variées et des emplacements qui ont de quoi surprendre : petite boîte de pellicule fixée sous une souche ou accrochée dans un arbre, bidon suspendu, tuyau énigmatique sur le tronc d'un arbre, figurine cachée dans l'anfractuosité d'un tronc ou même cache percée dans une borne de limite de la réserve, masquée par une reproduction du logo de la réserve !

Bref, l'imagination de ces géocacheurs est sans limite !

L'emplacement de ces caches est géoréférencé sur un site internet dédié et les chercheurs peuvent ensuite partir à la recherche de ces caches à l'aide d'un GPS ou de leur téléphone portable, comme pour une chasse au trésor, pour ensuite valider sur le site internet les caches retrouvées.



Cette nouvelle approche dans la découverte de sites naturels pourrait s'avérer un bel outil pour accompagner les promeneurs, ce qu'ont fait certains gestionnaires de sites ayant pris l'initiative de choisir eux-mêmes les itinéraires et les emplacements des caches. Mais bien souvent, les participants, parfois en groupes lors d'évènements organisés de jour comme de nuit et rassemblant 50 personnes, voire plus, n'ont que le souhait de trouver le plus rapidement les caches, sans prendre aucune précaution sur le milieu qui les entoure.

La multiplication de ces caches n'est donc pas sans impact sur les milieux naturels de la réserve, déjà réduits à un étroit bandeau de part et d'autre du fleuve et soumis à une forte fréquentation : divagation du public en dehors des sentiers, dérangement de la faune de jour comme de nuit, piétinement de la végétation... Et comme n'importe qui peut s'inscrire sur le site et poser de nouvelles caches, le gestionnaire n'a pas un interlocuteur unique et il ne peut que très difficilement avoir de prise sur le développement de cette activité, sauf si la réglementation du site permet de sanctionner l'installation de nouvelles caches ou le fait de sortir des sentiers. Mais ce n'est pas le cas à Saint-Mesmin, dont la création est antérieure au développement du géocaching !

Il ne reste au garde qu'à ouvrir l'œil, pour débusquer de nouveaux équipements, profiter d'une rencontre fortuite avec des poseurs pour une sensibilisation à la fragilité de cet espace...

Ou bien laisser chaussures de randonnées et sac à dos, pour se lancer dans une fastidieuse recherche informatique sur le site internet de Géocaching France, pour créer un compte, rechercher les caches sur son territoire, tenter d'identifier et de contacter un à un les poseurs, ou plus complexe encore, prendre contact avec les modérateurs qui valident la mise en ligne des nouvelles caches posées.

Certains pays voisins (Allemagne, Belgique) réglementent, voire interdisent l'installation de caches dans les parcs nationaux et les réserves naturelles. Pourquoi pas en France ?!



Contact :

Damien HEMERAY – Conservateur
Réserve naturelle de Saint-Mesmin
damien.hemeray@espaces-naturels.fr